La hache à douille du Bronze final de Cugy : une découverte rare!

Autor(en): **Mauvilly, Michel / Mordant, Claude**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'archéologie fribourgeoise = Freiburger Hefte für Archäologie**

Band (Jahr): **17 (2015)**

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-681711

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Michel Mauvilly
avec la contribution
de Claude Mordant

Une prospection au détecteur de métaux autorisée par le Service archéologique a permis de découvrir une lame de hache à douille en bronze. Jusqu'alors, seuls trois exemplaires de ce type et une lame d'herminette existaient dans les collections fribourgeoises.

La hache à douille du Bronze final de Cugy: une découverte rare!

C'est lors d'une prospection effectuée en 2014 à l'aide d'un détecteur de métaux dans la localité de Cugy que Jean-Claude Verdon, au bénéfice d'une autorisation officielle accordée par le Service archéologique pour pouvoir légalement effectuer ce genre d'activités, a mis au jour une lame de hache à douille en bronze (fig. 1).

La découverte est intervenue près du lieu-dit Les Esserts[1], vers le sommet d'une butte culminant à 560 m d'altitude et offrant un joli point de vue sur la partie septentrionale de la plaine de la Broye (fig. 2)[2]; cette colline, aujourd'hui partiellement boisée, domine d'une centaine de mètres la zone sud du village de Cugy, et d'après les anciennes cartes, un petit ru qui a, depuis, été canalisé souterrainement, serpentait encore à son pied au début du XXe siècle. Aucune découverte archéologique n'avait été faite jusque-là sur cette petite éminence, mais une dizaine de sites étaient toutefois déjà recensés à Cugy[3]. Il s'agit principalement d'habitats s'échelonnant du Mésolithique à l'époque actuelle, et la période protohistorique est particulièrement bien représentée, avec une demi-douzaine de sites dont plusieurs dans ou à proximité immédiate du village lui-même, soit à environ 500 m seulement de l'endroit où a été ramassée la lame de hache dont il est question ici. La trouvaille est d'autant plus captivante que les haches du même type sont encore fort peu nombreuses sur le Plateau suisse en général, et dans le canton de Fribourg en particulier, raison pour laquelle nous avons jugé utile de faire le point sur les exemplaires présents dans les collections cantonales et de proposer quelques pistes de réflexion quant à leur origine.

Fig. / *Abb.* 1
La lame de hache découverte à Cugy/Les Esserts (1:1)
Die in Cugy/Les Esserts entdeckte Beilklinge (1:1)

La hache de Cugy

La pièce découverte par J.-C. Verdon (fig. 3) fait partie de la famille des «haches à douille à bélière (ou anneau latéral)»; elle est en bronze et possède une section subquadrangulaire»[4]. Son

état de finition et de conservation est plutôt médiocre: par endroits, sa surface n'est pas nette et semble encore brute de coulée. Au niveau de la partie médiane de son corps, cette lame présente une section subhexagonale aux angles assez marqués. Plutôt trapue et sans décor, elle affiche un bourrelet sommital arrondi de forme irrégulière, probablement suite à un défaut de coulée. Le tranchant, faiblement évasé, est fortement émoussé, et un anneau latéral, plutôt fin et légèrement tordu, prend naissance sous le bourrelet terminal.

Si cette lame a un jour été emmanchée, son manche en bois, compte tenu de la morphologie de la pièce en bronze (douille et anneau), ne pouvait être que coudé (voir encadré p. 83, image b). Afin de bien caler la lame, son extrémité devait probablement se rétrécir, et une ligature en cuir ou en matière végétale devait partir de l'anneau latéral pour renforcer encore le dispositif de fixation de la lame au manche. Ce lien remplissait aussi certainement une fonction plus secondaire, mais tout aussi importante: ne pas égarer trop facilement, lors des déplacements, la lame en bronze qui devait assurément posséder, à l'époque, une valeur certaine.

Fig. / *Abb.* 2
Colline de l'Aléri, d'où provient la lame à douille en bronze
Der Hügel von Aléri, von wo das Tüllenbeil aus Bronze stammt

Ce type de hache est notamment attesté, pour l'âge du Bronze final, en Europe centrale, en Allemagne ou encore en France, où il entre dans la famille des «haches fonctionnelles à douille ronde de type atlantique»[5] et se trouve fréquemment associé au modèle de type Plainseau – il se caractérise par un aileron simulé à la fonte – dans les dépôts de la façade atlantique de la fin du Bronze final comme ceux d'Amiens et de la Somme (Plainseau, St-Roch, Dreuil, Malers), mais aussi, plus largement, dans l'Aisne (Crouttes, Juvincourt-Damary) ou l'Oise (Compiègne)[6] et jusque dans le grand ensemble de Vénat[7], sites datés du BF IIIb par les auteurs français, ce qui correspond au Ha B2/3 (950-800 avant J.-C.) dans la chronologie allemande

Une collaboration exemplaire avec un prospecteur amateur

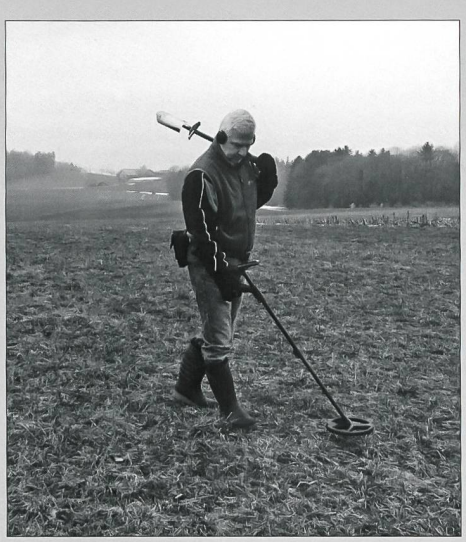

Depuis les changements du Règlement d'exécution de la Loi sur la protection des biens culturels, art. 41, al. 1, qui sont entrés en vigueur le 1er octobre 2012, toute prospection archéologique avec ou sans détecteur de métaux est soumise pour l'intégralité du territoire cantonal fribourgeois à l'autorisation du Service archéologique[8].
Actuellement, et à l'instar de Jean-Claude Verdon, inventeur de la lame de hache de Cugy, une vingtaine de personnes sont au bénéfice d'une autorisation de prospecter. Cette collaboration, instaurée il y a deux ans à peine entre le Service archéologique et des prospecteurs amateurs, commence à porter ses fruits et le cas de J.-C. Verdon est exemplaire. Novice dans l'emploi du détecteur de métaux, il a pour la première fois en 2014 bénéficié d'une autorisation de prospecter limitée à la commune de Cugy (secteurs Cugy et Vesin). Astreint à réaliser un inventaire de toutes les découvertes effectuées lors de ses sorties et à rendre un rapport annuel d'activités, il a joué le jeu et remis au Service archéologique l'intégralité de ses trouvailles lors de la séance d'informations mise sur pied à la fin de chaque année. Outre la lame de hache à douille, plusieurs artefacts archéologiquement très intéressants de l'âge du Fer et du Moyen Age ont ainsi été confiés à notre Service. Ces découvertes ont enrichi de manière significative la carte archéologique de la localité de Cugy, qui n'avait que peu évolué depuis la fin des recherches réalisées dans le cadre de la construction de l'autoroute A1 dans les années 1990.
La remise de tous les objets et le respect des prescriptions assorties à la délivrance d'une autorisation de prospecter ont clairement montré que dans le cas de J.-C. Verdon, un rapport de confiance pouvait être établi. La collaboration avec le Service archéologique qui, il faut le rappeler, repose prioritairement sur la probité et l'honnêteté des personnes au bénéfice d'une autorisation de prospecter, peut donc sans autres se poursuivre dans ce cas. Récupérer des informations archéologiques, en valorisant les personnes ayant obtenu une autorisation, est l'une des options prises par notre Service pour lutter contre le pillage du patrimoine cantonal enfoui. L'avenir nous dira si elle est effectivement la bonne[9]!

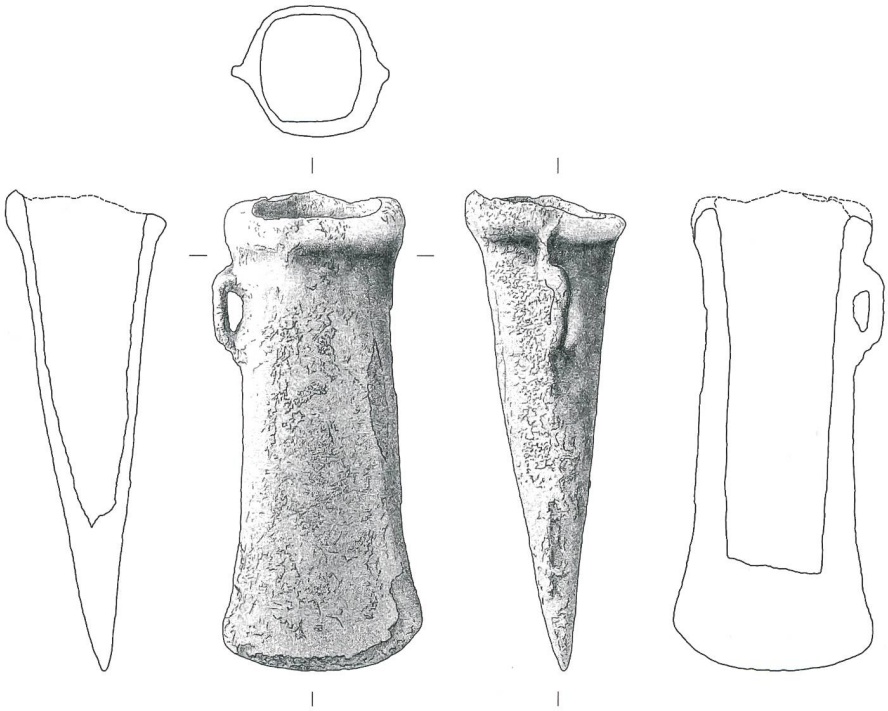

Fig. / *Abb.* 3
La lame de hache à douille de Cugy (2:3)
Das Tüllenbeil aus Cugy (2:3)

habituellement employée en Suisse. L'espace atlantique n'étant cependant pas de première proximité, il n'est pas exclu que l'exemplaire fribourgeois soit le reflet d'influences venues par la voie rhénane; les inventaires de Kurt Kibbert indiquent toutefois d'autres pistes de comparaison comme l'Angleterre, les Pays-Bas ou le sud de la Scandinavie[10].

Les lames à douille des collections fribourgeoises

Hormis celle de Cugy/Les Esserts, quatre lames à douille en bronze, en l'occurrence trois de haches et une d'herminette, figurent dans les collections cantonales. Elles proviennent des quatre coins du canton (fig. 4) et sont issues de contextes archéologiques variés, mais généralement imprécis, voire incertains. Comme le montre le tableau qui en résume les principales données (fig. 5), elles présentent une assez forte variabilité morphologique.

Les haches d'Estavayer-le-Lac...

La première de ces lames (fig. 6)[11] provient probablement d'un ramassage effectué vers 1856, très certainement sur la station lacustre de l'âge du Bronze final des Ténevières qui se trouve à l'avant de la ville d'Estavayer-le-Lac. Elle a été donnée au Musée d'art et d'histoire de Fribourg vers 1862 déjà. Il s'agit d'une pièce de belles dimensions (voir fig. 5), à douille ronde et lame qui s'en sépare par un léger épaulement. Le tranchant est évasé et l'anneau qui constitue la bélière s'engage à la base du bourrelet sommital, plutôt épais.

Du point de vue typologique, cette pièce se rattache à la catégorie des «haches à douille cir-

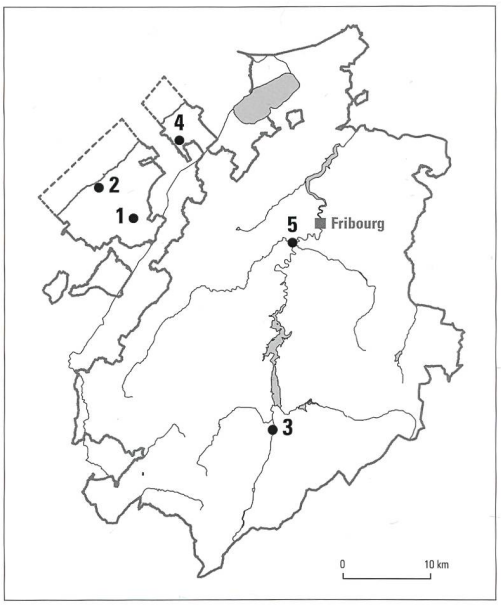

Fig. / *Abb.* 4
Répartition des cinq lames à douille mises au jour dans le canton de Fribourg (les numéros correspondent à ceux de la fig. 5)
Verbreitungskarte der fünf im Kanton Freiburg zum Vorschein gekommenen Tüllenbeile (die Nummern entsprechen jenen in Abb. 5)

Herminette et hache

L'herminette et la hache sont le fruit d'un équilibre qui vise à associer de manière idéale une lame (en pierre ou en métal), un manche (généralement en bois) et un emmanchement (principalement en bois de cerf) qui fait le lien entre les deux[12]. C'est en fait la position de la lame qui constitue le trait distinctif essentiel entre herminette et hache: si le fil du tranchant est perpendiculaire à l'axe du manche, il s'agit d'une herminette (a), s'il est parallèle au manche, il s'agit d'une hache (b). Cette position de la lame par rapport au manche conditionnera tant le travail (technique, tenue de l'outil, etc.) que le résultat.

L'herminette, qui sert au travail du bois, possède un champ d'activités et de possibilités assez varié. Elle est généralement utilisée dans les différents métiers du bois (menuiserie, ébénisterie, charpenterie) pour l'exécution de travaux exigeant une certaine précision. Des études archéologiques et ethnographiques ont toutefois montré qu'à travers les temps et les régions, cet outil avait été régulièrement employé pour l'abattage d'arbres en milieu forestier. Quant à la hache, si elle peut certes aussi être utilisée pour des travaux d'une certaine finesse, elle est toutefois le plus souvent employée pour accomplir des tâches plus grossières (abattage, fendage, etc.)[13].
Certaines lames, à l'instar des pièces à douille et bélière, présentent des indices plus qu'éloquents de leur fonction. Ainsi la position de la bélière permettant de ligaturer fermement la pièce au manche coudé, selon qu'elle se trouve sur le côté ou la face d'une lame, est d'une grande aide pour trancher de manière certaine entre l'un ou l'autre des deux objets. Cependant, comme toutes les parties en matériaux périssables sont à jamais détruites suite à l'action conjointe du temps et de l'acidité des sols lorsque l'objet n'a pas été découvert en milieu anaérobie stable (bords de lacs, tourbières, etc.), il est le plus souvent très difficile de déterminer la réelle nature d'une lame ancienne retrouvée non emmanchée[14].

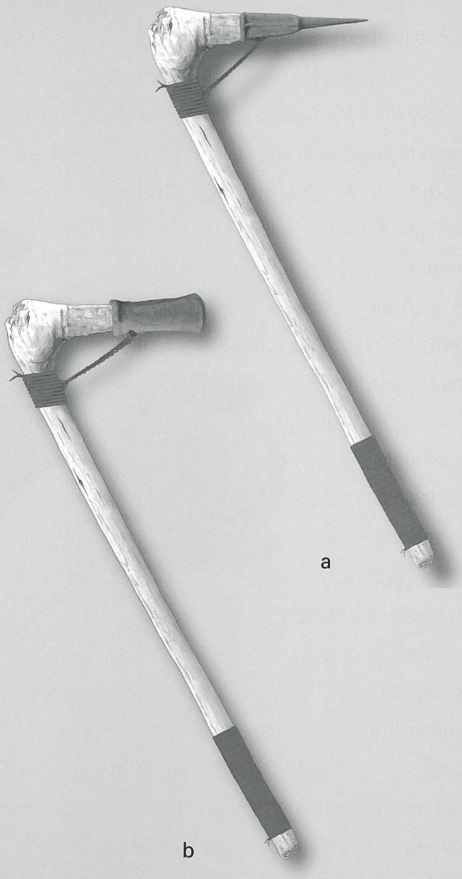

culaire et lame en pan coupé», également appelée «haches à douille circulaire et méplat» ou «haches à lame facettée» selon la typologie proposée par Jacques Briard et Guy Verron[15]. La hache d'Estavayer-le-Lac présente une lame à pan oblique qui se termine par un tranchant évasé évoquant les haches françaises du même type, en particulier un exemplaire en provenance de la vallée de la Saône[16]. Au vu des contextes de découverte de ces exemplaires, une datation au Bronze final est proposée. Plusieurs modèles apparentés sont inventoriés par K. Kibbert dans son type «Frouard»[17], mais on n'y retrouve pas la constriction de la douille avant l'élargissement de la lame. Quoi qu'il en soit, le rapprochement avec le dépôt de Frouard en Lorraine (F)[18] placerait la hache d'Estavayer-le-Lac à la fin du Bronze final (Ha B2/3). Enfin, parmi le mobilier du dépôt Ha B1 d'Ehingen/Badfeld en Bavière (D) se trouve une hache de la même famille, mais sans anneau et fragmentée sur le bas de la lame. Contrairement à la lame fribourgeoise, le creux de la douille y est de section carrée, mais on y remarque les mêmes côtes longitudinales internes; c'est donc un noyau en quatre quarts qui a été utilisé pour couler ces deux lames[19].

Fig. / *Abb.* 5
Dimensions (en cm) et poids (en g) des lames à douille en bronze des collections fribourgeoises
Masse (in cm) und Gewicht (in g) der bronzenen Tüllenbeile der Freiburger Sammlungen

n°	site	n° inventaire	l. max.	l. tranchant	douille (int.)	bourrelet	anneau	poids
1	Cugy/Les Esserts	CU-ES 2014/001	9.53	4.04	2.36 x 2.73 x 7.01	3.61 x 3.21	2.08 x 0.32	152.8
2	Estavayer-le-Lac/ -	MAHF 1235	11.35	4.01	2.32 x 2.23 x 7.47	3.39 x 3.26	1.87 x 0.66	226.4
3	Gruyères/ -	1971-31c	7.57	2.46	1.41 x 1.13 x 6.39	2.14 x 1.66	1.07 x 0.59	73.9
4	Vallon/ -	MAHF 2884	7.29	3.74	2.71 x 2.01 x 5.13	3.24 x 2.31	2.85 x 0.37	89.5
5	Posieux/Châtillon-sur-Glâne	PO-CHA 74 04/0001	12.62	4.15	2.29 x ? x 6.94	3.49 x 3.0	1.90 x 0.33	227.5

... de Gruyères

La deuxième lame de hache à douille des collections fribourgeoises a été acquise dans les années 1930 par Henry Reichlen, mais ce n'est qu'en 1971 qu'elle est tombée dans l'escarcelle des collections du Musée d'art et d'histoire de Fribourg[20] (fig. 7). Elle aurait été découverte fortuitement à Gruyères lors de travaux d'endiguement de la Sarine, avant d'être cédée, moyennant finances, à H. Reichlen par le découvreur, M. Emile Sudan[21]. Il s'agit d'une hache à douille rectangulaire de modestes dimensions présentant un bourrelet légèrement en retrait de la partie sommitale de la pièce (voir fig. 5). L'anneau latéral, bien dégagé, se développe à la base de ce bourrelet.

Cette pièce se rattache à la famille des «haches armoricaines à douille quadrangulaire du type de Couville»[22] qui ont été produites par milliers en Bretagne et en Normandie pour être ensuite stockées dans des dépôts pouvant compter des centaines d'exemplaires non fonctionnels. Leur datation est maintenant bien établie au Premier âge du Fer[23]. Cet exemplaire fribourgeois est intéressant, car les trouvailles de ce type restent rares en dehors des zones nucléaires de production et de consommation de l'Ouest français. Cependant, comme ces petites haches ont été largement échangées entre collectionneurs au cours des XIXe et XXe siècles et que les points de découverte qui figurent hors de Normandie et de Bretagne sur les cartes de répartition ne sont pas toujours fiables du fait des incertitudes quant aux lieux de trouvaille des objets, on peut légitimement émettre quelques doutes quant à l'authenticité du lieu de découverte de l'exemplaire fribourgeois.

... et de Vallon

La dernière hache à douille, décorée et de section ovalaire (fig. 8), a été mise au jour durant la seconde moitié du XIXe siècle sur le territoire de la commune de Vallon[24]. Il s'agit d'une pièce courte (voir fig. 5) au tranchant faiblement évasé. Au niveau de la douille, deux bourrelets semi-circulaires viennent souligner le bourrelet sommital, et les deux faces principales de la pièce sont agrémentées d'une série de nervures curvilignes à vocation décorative certainement. L'anneau, proportionnellement très allongé, se trouve en position haute, car il s'appuie presque directement contre le bourrelet sommital.

Cette hache à douille à embouchure concave, anneau et décor de côtes en accolades évoque certaines des productions d'Europe centrale et orientale que Wilhelm Albert von Brunn place dans sa variante récente (Ha B1) de la famille des «haches à douille d'Europe centrale et

Fig. / *Abb.* 6
La lame de hache à douille d'Estavayer-le-Lac (2:3)
Das Tüllenbeil aus Estavayer-le-Lac (2:3)

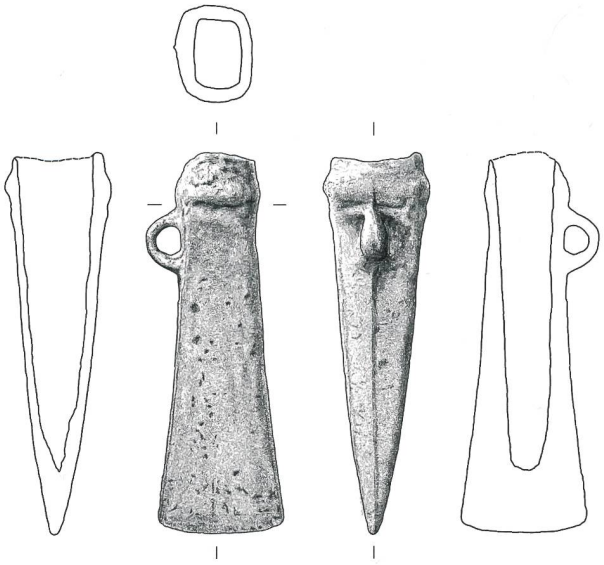

Fig. / *Abb.* 7
La lame de hache à douille de Gruyères (2:3)
Das Tüllenbeil aus Greyerz (2:3)

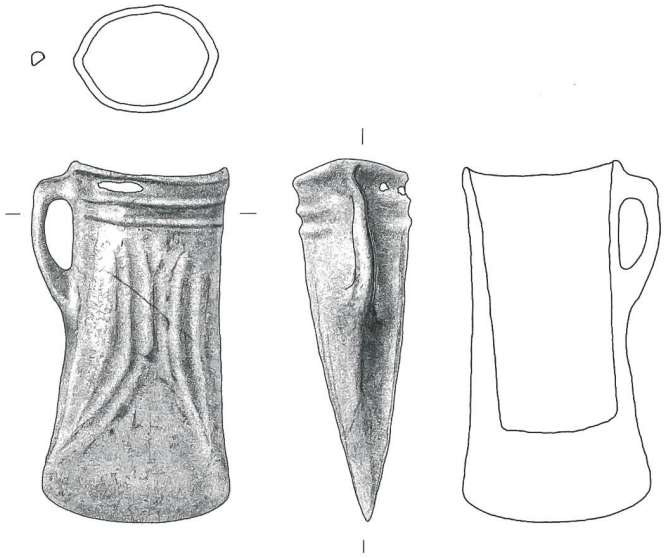

orientale»[25]. Quelques pièces issues de Slovaquie sont rangées par Mária Novotná parmi ses «haches à douille avec anneau et riche décor de moulures»[26], et le meilleur exemple de comparaison est une hache trouvée aux alentours de Hont (H)[27]. En Suisse, la hache de Vallon constitue donc un peu un oiseau rare, car il n'existe pas de «trouvaille relais», que ce soit en Bavière ou en Alsace. A ce titre, on pourrait évoquer la découverte de Hattenheim, près de Mayence (D), et ses deux haches dont une à douille avec embouchure concave et anneau[28], mais cet ensemble est très mal documenté et même sa provenance n'est pas assurée. On mentionnera encore les quelques autres haches à douille à embouchure concave et décor de cannelures que présente K. Kibbert, mais ces pièces s'éloignent du modèle de Vallon[29]. Enfin, la position chronologique de cette catégorie de pièces, à vrai dire un peu fourre-tout, reste peu claire, mais elle doit correspondre au Ha B1.

Fig. / *Abb.* 8
La lame de hache à douille de Vallon (2:3)
Das Tüllenbeil aus Vallon (2:3)

L'herminette de Châtillon-sur-Glâne

A ces trois lames de haches à douille s'ajoute une lame d'herminette à douille de section quadrangulaire[30] qui a été découverte par hasard en 1974 dans le secteur de l'habitat de hauteur fortifié de Posieux/Châtillon-sur-Glâne, mais sans localisation plus précise (fig. 9). Il s'agit d'une pièce de belles dimensions (voir fig. 5) munie d'un anneau positionné perpendiculairement à

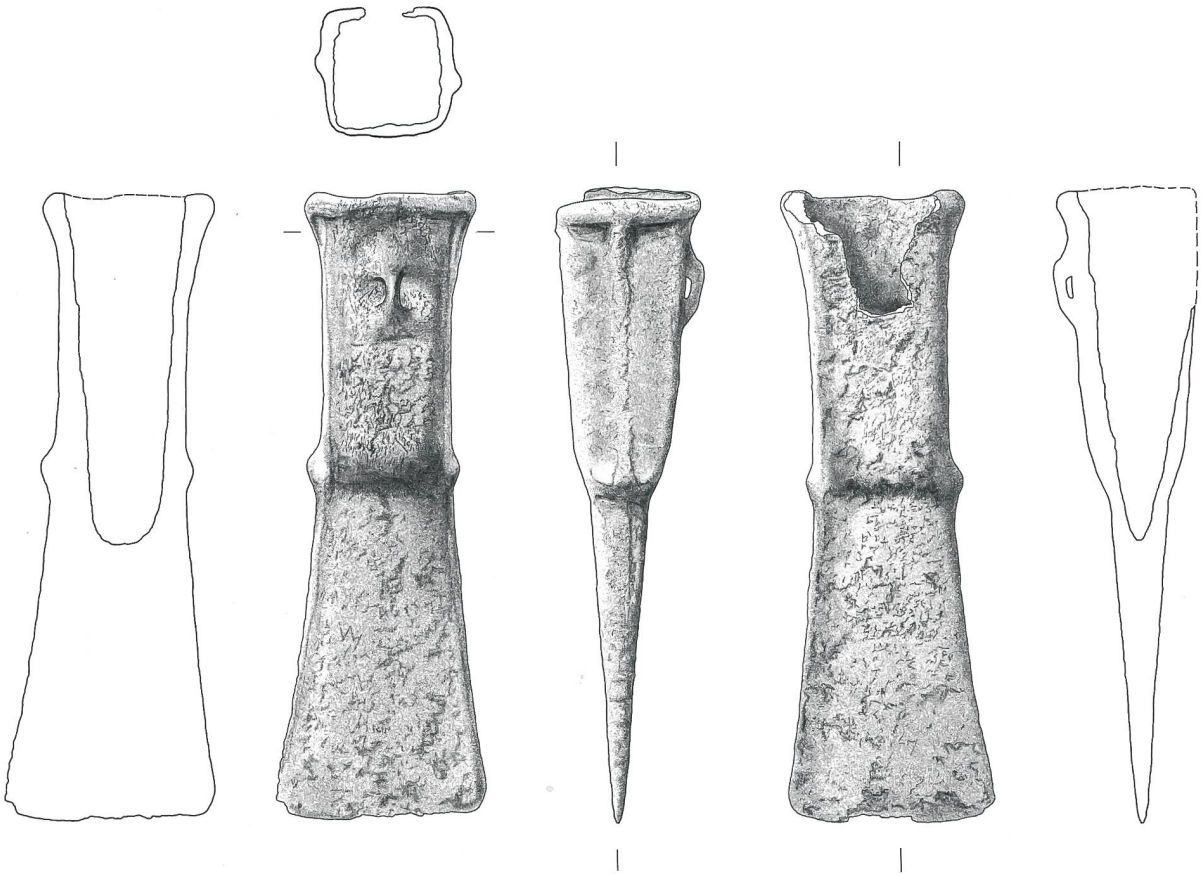

Fig. / *Abb.* 9
La lame d'herminette à douille de Châtillon-sur-Glâne (2:3)
Das Tüllenquerbeil aus Châtillon-sur-Glâne (2:3)

la lame et particulièrement en retrait du bourrelet terminal. La lame est séparée de la douille par un ressaut bien marqué.
Ce type d'outil reste rare par rapport aux innombrables haches à douille retrouvées en Europe. Dans leur typologie, J. Briard et G. Verron présentent deux trouvailles isolées faites lors de dragages de la Saône en Isère (La Balme-les-Grottes, F) et en Saône-et-Loire (Mâcon, F) qui ne sont pas strictement identiques au modèle fribourgeois, mais qui montrent aussi un ressaut avant la lame, marqué par un étranglement de la douille ou un élargissement de la lame[31]. K. Kibbert illustre une hache analogue provenant de München/Untermenzing (D), à douille subcirculaire et presque carrée, mais sans anneau, qu'il compare à des haches d'Italie du Nord munies de lames en forme de palette[32]. Il renvoie en particulier au dépôt de Bologna/San Francesco (I) où l'on retrouve effectivement ces haches à épaulement. Après examen des séries présentées par Gian Luigi Carancini dans son travail sur les haches issues d'Italie continentale, en particulier de son type Ardea[33], ces connexions avec la péninsule italienne paraissent en effet assez pertinentes.

Insertion culturelle

Comme l'attestent les lames de hache polies, le principe de l'emmanchement à l'aide d'un système à douille est largement connu et parfaitement maîtrisé depuis le Néolithique déjà. Avec le développement de la métallurgie des alliages cuivreux, la gaine à douille en bois de cerf est simplement remplacée par une douille en métal. Dans un premier temps, ce type d'emmanchement paraît presque exclusivement s'appliquer au domaine de l'armement, notamment aux pointes de lance, mais à partir de l'âge du Bronze moyen, avec la démocratisation des alliages à base de cuivre, il commence à s'utiliser également pour certains outils comme les marteaux, les gouges et les ciseaux. Les haches à douille apparaissent à la même période au nord de l'Europe et dans les îles britanniques, mais dans le reste de l'Europe, ce n'est qu'à partir de l'âge du Bronze final et surtout de la seconde partie de cette phase qu'elles se retrouvent plus ou moins couramment dans la panoplie des outils; certains types vont même perdurer au Premier âge du Fer.
Sur le Plateau suisse en général et sur le territoire fribourgeois plus particulièrement, les haches à douille demeurent plutôt rares, même dans les stations lacustres qui sont pourtant riches de milliers d'objets en bronze[34]. Cette situation contraste avec certaines régions de l'ouest de la France, du nord de l'Europe et des îles britanniques, où ces haches sont découvertes en grand nombre, ce qui conduit d'ailleurs certains auteurs à considérer les haches de nos régions comme des produits importés et non comme des pièces fabriquées chez nous[35].

Les exemplaires fribourgeois de lames à douille attestent une diversité certaine. En effet, aucune des pièces n'appartient à la même famille, et la provenance des types originaux oscille entre l'Europe centrale et la façade atlantique, entre le sud de l'Allemagne et le nord de l'Italie. Pour ce qui concerne les datations, seule la hache découverte sur le territoire de la commune de Gruyères est attribuée à l'âge du Fer, toutes les autres sont chronologiquement bien calées au Bronze final.
Si pour les lames de Cugy, d'Estavayer-le-Lac et de Châtillon-sur-Glâne, l'authenticité archéologique du lieu de découverte paraît assurée, il n'en va pas de même pour les exemplaires de Vallon et de Gruyères pour lesquels existent de sérieux doutes. Par ailleurs, au vu de leur répartition géographique et faute de relais significatifs entre les zones de production et le Plateau suisse romand, ces découvertes esseulées doivent être considérées avec prudence.

Perspectives

La hache de Cugy soulève de nombreuses questions. Son état de finition et de conservation, par exemple, apporte des informations contradictoilattenres. Sa surface, apparemment brute de coulée, semble indiquer que la hache n'a pas été terminée, alors que l'état de son tranchant, fortement émoussé, pourrait résulter d'une utilisation certaine. Pour rappel, les haches à douille ont été produites par dizaines de milliers d'exemplaires notamment en Bretagne et en Normandie à l'extrême fin du Bronze final; ces pièces, générale-

De la hache plate à la hache à douille

Les haches en alliages cuivreux se répartissent en plusieurs familles qui vont de pair avec leur évolution: les haches plates (a), à rebords (b), à talon (c), à ailerons (d) et à douille (e).
Les haches plates (a), les plus anciennes, découlent certainement des lames de hache polies en roche tenace; dans notre région, elles apparaissent au Néolithique final déjà – elles sont alors en cuivre.
Très proches des précédentes d'un point de vue morphologique, les pièces à rebords latéraux (b) connaissent un essor très rapide à partir du Bronze ancien. De plus en plus marqués dès le Bronze moyen, ces rebords visent à faciliter la fixation de la lame au manche. Parmi ce groupe de pièces, une distinction est généralement opérée entre les haches à lame différenciée (voir ci-dessous, b) et celles à lame non différenciée[36], ce qui a donné lieu à la création de nombreux sous-types.
La catégorie des haches à talon (c) se développe à partir de la seconde partie du Bronze moyen et paraît issue d'une évolution fonctionnelle du groupe précédent. La nouveauté principale réside dans la création d'une butée qui vient séparer la lame elle-même de la partie emmanchée de la hache, qui ne peut dès lors être mise en œuvre qu'au moyen d'un manche coudé à extrémité bifide. Cette butée permet d'amortir les chocs lorsque l'on se sert de la hache et d'éviter ainsi que le manche en bois ne se fende trop rapidement – il ne faut pas oublier que la fabrication d'un manche de hache, de la sélection du bois à sa finition, demande un investissement très important.

Vers la fin du Bronze moyen apparaît la famille des haches à ailerons (d), qui est également issue d'une évolution technologique significative. Les pièces sont caractérisées par des languettes aménagées par étirement des bords et se rabattant en arc de cercle sur la lame. Cette nouveauté, plus difficile à réaliser, implique la fabrication d'une extrémité de manche coudée et fendue en deux qui enserre la hache. La position des ailerons (médians, terminaux, subterminaux, etc.) constitue un bon critère typochronologique pour ce type de hache qui perdure jusqu'à la fin de l'âge du Bronze final.
Enfin, les haches à douille (e) regroupent toutes les pièces munies d'une douille opposée au tranchant, qui vient se fixer dans un tenon coudé formant l'extrémité du manche en bois. La physionomie de la douille (ronde, subquadrangulaire, quadrangulaire, lame différenciée ou non) reste le principal critère pour mettre en évidence des sous-types. La hache à douille semble avoir été également inventée durant l'âge du Bronze moyen dans les régions septentrionales de l'Europe et les îles britanniques. Sur la façade atlantique, les haches à douille sont abondantes dans les dépôts ou cachettes de fondeurs, et à l'extrême fin du Bronze final, elles sont produites par dizaines de milliers d'exemplaires en Bretagne et en Normandie. Dans notre région, la hache à douille n'est attestée qu'à partir du Bronze final, voire du Premier âge du Fer.

ment bâclées dans leur réalisation et coulées à partir d'un alliage à forte teneur en plomb (entre 30 et 60%), ne sont pas fonctionnelles, ce qui pousse certains auteurs à les considérer comme des haches-monnaies et donc à les interpréter comme l'un des premiers «phénomènes prémonétaires» d'Europe occidentale[37]. La question de savoir si la hache de Cugy était fonctionnelle et si elle a été utilisée en tant qu'outil ou en tant qu'objet symbolique est donc légitime. Une analyse métallographique pourrait amener un élément de réponse.

Le contexte de découverte est l'une des questions qui restent en suspens. Cette trouvaille isolée constitue-t-elle un objet perdu, fait-elle partie d'un dépôt, unique ou plus conséquent, est-elle liée à un site d'habitat ou à un site d'une autre nature (funéraire par exemple)? Les dépôts d'objets métalliques, en petit nombre ou au contraire en grandes quantités, sont l'une des caractéristiques de l'âge du Bronze final, et les haches à douille sont abondantes dans les dépôts ou cachettes de fondeurs mis au jour sur la façade atlantique. Ces dépôts ont fait l'objet de plusieurs hypothèses: offrande rituelle, cachette de fondeur ou stock de marchand. La poursuite des prospections à Cugy pourrait apporter des éléments de réponse dans les années à venir.

Force est déjà cependant de constater que le lieu de découverte, à savoir la partie sommitale d'une butte qui constitue une position stratégique de premier ordre par rapport à la plaine de la Broye, est des plus intéressants. Il s'agit en effet d'une situation topographie idéale pour un site de hauteur, catégorie d'habitat relativement fréquente dans la région à l'époque protohistorique, et en particulier au Bronze final.

Le corpus des pièces fribourgeoises à douille en bronze présente, nous l'avons vu, une grande variabilité de types et de dimensions. De plus, à l'exception de la lame de Cugy, toutes constituent des découvertes anciennes qui proviennent souvent de contextes archéologiques mal assurés et d'endroits dont la géolocalisation est relativement flottante. En face de lames aussi exotiques que celles de Gruyères ou Vallon par exemple, les questions quant à leur véritable origine ne sont que légitimes, et l'hypothèse de pièces importées comme antiquités au XIXe ou au début du XXe siècle ne peut être totalement écartée. On connaît en effet bien la «fièvre» lacustre qui va se développer autour des lacs de Suisse dans la seconde moitié du XIXe siècle et le formidable essor du marché régional des antiquités qui a alors favorisé le commerce lucratif, et à large échelle, des vraies et fausses pièces archéologiques[38].

Cette étude à propos d'objets qui sont, pour la plupart, coupés de leur contexte de découverte montre donc clairement, s'il le fallait encore, la difficulté qu'il y a à recomposer l'histoire de vestiges auxquels on ne s'est intéressé que pour eux-mêmes. Cependant, même isolés, ces éléments constituent des témoins riches en informations qu'il ne faut pas négliger.

Notes

1 CN 1184, 558 295 / 184 155 / 555 m. Inv. CU-ES 2014/001. Pour les questions de prospection, détecteurs de métaux, autorisations et autres dans le canton de Fribourg, voir Buchillier/Menoud 2014.

2 Actuellement le toponyme de cette colline est «Aléri», alors que sur les anciennes cartes, il était «Aux Hallérys».

3 Une partie des sites a été découverte dans le cadre des recherches archéologiques effectuées dans le cadre de la construction de l'A1; voir J.-L. Boisaubert – D. Bugnon – M. Mauvilly (dir.), *Archéologie et autoroute A1, destins croisés. 25 années de fouilles en terres fribourgeoises, premier bilan (1975-2000)* (*AF* 22), 2008, 190-203.

4 Nous avons utilisé la typologie proposée en 1976 par J. Briard et G. Verron dans leur ouvrage de synthèse sur les haches de l'âge du Bronze.

5 Voir Briard/Verron 1976, fiche 711.

6 J.-C. Blanchet, *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France: Chalcolithique, Age du Bronze et début du premier Age du Fer* (*Mémoire de la Société préhistorique française* 17), Paris 1984, fig. 152-153, 155, 157-158, 161 et 163-164.

7 Voir A. Coffyn – J. Gomez de Soto – J.-P. Mohen, *L'Apogée du Bronze atlantique. Le dépôt de Vénat* (*L'Age du Bronze en France* 1), Paris 1981, pl. 19.

8 Pour plus de précisions sur le texte de loi et les modalités d'obtention d'une autorisation de prospecter, voir Buchillier/Menoud 2014.

9 L'interdiction complète de prospecter est par opposition l'alternative prise par le canton de Genève; voir J. Terrier, «De l'usage des détecteurs de métaux en Suisse romande», *as.* 35.3, 2012, 40-43.

10 Voir par exemple Kibbert 1984, 126-131 et Taf. 46-47.

11 Inv. MAHF 1235.

12 Voir A. Leroi-Gourhan, *L'homme et la matière,* Paris 1971.

13 M. Noël – A. Bocquet, *Les hommes et le bois, histoire et technologie du bois de la préhistoire à nos jours,* [Paris] 1987; A.-M. Pétrequin – P. Pétrequin, *Le Néolithique des Lacs. Préhistoire des lacs de Chalain et Clairvaux (4000 – 2000 avant J.-C.),* Paris 1988; P. Pétrequin – A.-M. Pétrequin, *Ecologie d'un outil: la hache de pierre en Irian Jaya (Indonésie),* Paris 1993.

14 Même en Suisse, bien pourvue en stations lacustres, la découverte de lames en bronze encore emmanchées demeure très rare; voir D. Pillonel, *Technologie et usage du bois au Bronze final* (*Hauterive-Champréveyres* 14; *Archéologie neuchâteloise* 37), Hauterive 2007, 51 ou Rychner-Faraggi, 1993, 37.

15 Voir Briard/Verron 1976, fiche 741.

16 Briard/Verron 1976, fig. 2.

17 Kibbert 1984, Taf. 48-49 et carte Taf. 88B.

18 R. Reboul – J.-P. Millotte, *Dépôts de l'âge du Bronze final en Lorraine et en Sarre* (*Inventaria Archaeologica* 4), St-Germain-en-Laye 1975.

19 Voir Pászthory/Mayer 1998, 152 n° 1032 et Taf. 70.

20 Inv. 1971/31c.

21 D'après la copie de l'inventaire de la collection Henry Reichlen, qui a été remise à l'ancienne archéologue cantonale Hanni Schwab et est conservée au SAEF (cet inventaire n'est ni daté ni signé), cette hache, de même que cinq autres objets, proviendrait de «(...) diverses tombes mises au jour sur la rive droite de la Sarine, entre le Pont-qui-branle et la Chapelle des Marches». Ce document n'est malheureusement pas fiable, car il fait l'amalgame avec la découverte d'ossements humains (en particulier des crânes) puis de faucilles en bronze lors de l'endiguement de la Sarine dans les années 1930 (voir *ASSP* XXIV, 1932, 28 et N. Peissard, *Carte archéologique du canton de Fribourg,* Fribourg 1941, 58). Afin d'éviter que ces informations erronnées ne soient reprises, nous ne tiendrons ici aucun compte de l'indication du contexte mentionnée dans l'inventaire Reichlen.

22 Briard/Verron 1976, fiche 726.

23 Voir notamment Gomez de Soto *et al.* 2009.

24 Inv. MAHF 2884. Contrairement à une idée trop communément répandue (voir par ex. M. Fuchs, *Vallon. Musée et mosaïques romaines* (*Guides archéologiques de la Suisse* 30), Fribourg 2000, 21), cette hache n'a, d'un point de vue archéologique, clairement rien à voir avec l'établissement gallo-romain de Vallon/Sur Dompierre.

25 Voir von Brunn 1968, Abb. 9 et carte.

26 Novotná 1970.

27 Voir von Brunn 1968, n° 744 et Taf. 41.

28 Kibbert 1984, 124 n° 564 et Taf. 43.

29 Kibbert 1984, Taf. 44-45.

30 Inv. PO-CHA 74 04/0001.

31 Briard/Verron 1976, 85, fig. 1-2.

32 Voir Pászthory/Mayer 1998, 161 n° 1077 et Taf. 72.

33 Carancini 1984, tav. 138.

34 Voir notamment Rychner 1979 et Rychner-Farragi 1993.

35 Voir Rychner 1979, 82.

36 On entend par «hache à lame différenciée» toute pièce sur laquelle on peut clairement individualiser la partie de la lame qui est emmanchée de celle qui est fonctionnelle.

37 Pour l'éventuel rôle paléomonétaire des haches à douille armoricaines: J. Briard, «Les objets paléomonétaires de l'Europe atlantique protohistorique», *Revue numismatique* 157, 2001, 37-50.

38 Voir notamment M.-A. Kaeser, *Les Lacustres: archéologie et mythe national,* Lausanne 2004; M.-A. Kaeser (dir.), *L'âge du Faux: l'authenticité en archéologie,* Hauterive 2011.

Bibliographie

Briard/Verron 1976
J. Briard – G. Verron, *Haches* 1 (*Typologie des objets de l'âge du Bronze en France* III), Paris 1976.

von Brunn 1968
W. A. von Brunn, *Mitteldeutsche Hortfunde der jüngeren Bronzezeit* (*Römisch-germanische Forschungen* 29), Berlin 1968.

Buchillier/Menoud 2014
C. Buchillier – S. Menoud, «Patrimoine archéologique fribourgeois: ne prospecte pas qui veut!», *CAF* 16, 2014, 117-121.

Carancini 1984
G. N. Carancini, *Le asce nell'Italia continentale* II (*PBF* IX.12), München 1984.

Gomez de Soto *et al.* 2009
J. Gomez de Soto – J.-R. Bourhis – E. Ghesquière – C. Marcigny – Y. Menez – J. Rivallain – G. Verron, «Pour en finir avec le Bronze final? Les haches à douille de type armoricain en France», *in:* M.-J. Roulière-Lambert – A. Daubigney – P.-Y. Milcent – M. Talon – J. Vital (dir.), *De l'âge du Bronze à l'âge du Fer en France et en Europe occidentale (Xe-VIIe siècle av. J.-C.); la moyenne vallée du Rhône aux âges du Fer, actualité de la recherche* (*Revue archéologique de l'Est,* suppl. 27), Actes du XXXe colloque de l'AFEAF (Saint-Romain-en-Gal, 2006), Dijon 2009, 507-512.

Kibbert 1984
K. Kibbert, *Die Äxte und Beile im mittleren Westdeutschland* II (*PBF* IX.13), München 1984.

Novotná 1970
M. Novotná, *Die Äxte und Beile der Slowakei* (*PBF* IX.3), München 1970.

Pászthory/Mayer 1998
K. Pászthory – E. F. Mayer, *Die Äxte und Beile in Bayern* (*PBF* IX.20), Stuttgart 1998.

Rychner 1979
V. Rychner, *L'âge du Bronze final à Auvernier (Lac de Neuchâtel, Suisse). Typologie et chronologie des anciennes collections conservées en Suisse* (*CAR* 15-16), Lausanne 1979.

Rychner-Faraggi 1993
A.-M. Rychner-Faraggi, *Métal et parure au Bronze final* (*Hauterive-Champréveyres* 9; *Archéologie neuchâteloise* 17), Saint-Blaise 1993.

Zusammenfassung

Das mit Hilfe eines Metalldetektors aufgespürte bronzene Tüllenbeil aus Cugy/Les Esserts bot Anlass, die Freiburger Vertreter dieser Beilart vorzulegen und wissenschaftlich auszuwerten. Gegenwärtig sind nur drei weitere Beile aus den kantonalen Sammlungen dieser Formengruppe zuzuordnen. Diesen Exemplaren kann ein Querbeil aus Bronze angeschlossen werden. Tüllenbeile aus Bronze kommen im Gegensatz zu den anderen klassischen Beilarten sowohl im Freiburger Fundinventar wie auch im Gesamtbestand des Schweizer Mittellandes selten vor. Die hier vorgestellten Fundstücke, bei denen es sich um Importe entweder aus dem Westen oder aus dem Osten Europas zu handeln scheint, treten in unserer Region erst ab der Spätbronzezeit oder sogar erst in der Älteren Eisenzeit auf. Die Verbreitungskarten der verschiedenen Typen dieser Beilform legen nahe, die Freiburger Herkunft gewisser Stücke anzuzweifeln.

Obwohl es bei Prospektionstätigkeiten zu Tage gefördert wurde, ist das Beil aus Cugy von archäologischem Interesse. Derzeit stellt es das einzige Exemplar des Kantons Freiburg dar, von dem wir mit Bestimmtheit den exakten Fundort kennen. Es kam auf der Kuppe eines Hügels zum Vorschein, der einen schönen Blick auf die obere Broye-Ebene bietet und strategisch nicht unbedeutend ist. Der Beilfund könnte demzufolge auf die Existenz einer Höhensiedlung weisen, die sich während der späten Bronzezeit auf dieser Anhöhe erstreckte. In den kommenden Jahren dürfte diese Hypothese durch weitere Sondengänge entweder bestätigt oder aber widerlegt werden.